

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) AU  
TRANSPORTEUR RELATIVE À LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU POSTE DE  
SAINT-JÉRÔME À 120-25 kV ET À SON ALIMENTATION**

---

- 1. Références :**
- (i) Pièce B-0002, p. 2;
  - (ii) Pièce B-0004, p. 11, lignes 5 à 8 et p. 12, lignes 17 à 20.

**Préambule :**

- (i) Les paragraphes 7 et 10 de la demande se lisent comme suit :

*« Le territoire des Laurentides et de façon plus particulière la région de Saint-Jérôme connaissent, depuis quelques années, un développement important. »*

*« De plus, la croissance soutenue de la charge dans les Hautes-Laurentides et dans le nord de l'Outaouais implique que la capacité de transformation du poste source du Grand-Brûlé à 735-120 kV sera insuffisante à partir de la pointe 2016-2017. L'ajout de transformation est donc requis dans cette installation. »*

(ii) *« En effet, cette addition constitue l'une des étapes préalables au transfert de certains postes satellites actuellement alimentés par le poste Lafontaine, vers le poste du Grand-Brûlé. La mise en place de cette nouvelle configuration sera ultérieurement complétée par l'ajout d'un lien d'alimentation à partir de ce poste. »*

*« Ces dépassements nécessiteront le transfert de l'alimentation des postes de Saint-Sauveur et Doc-Grignon du poste de Lafontaine vers le poste du Grand-Brûlé à 735-120 kV au moyen d'une nouvelle ligne à 120 kV. »*

**Demande :**

- 1.1 Veuillez déposer le plus récent Plan d'évolution du (ou des) réseau (x) du territoire des Laurentides, notamment pour les régions de Saint-Jérôme, les Hautes-Laurentides et le nord de l'Outaouais.